



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 122147

Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur le financement des réseaux de santé par le Fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins (FIQCS), dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2012. Aujourd'hui, près de dix ans après leur définition légale avec la loi du 4 mars 2002, 750 réseaux de santé répartis sur tout le territoire œuvrent quotidiennement pour améliorer la coordination des soins des patients entre les divers acteurs de l'hôpital, du domicile, du secteur médico-social ainsi que des collectivités territoriales. Leurs services s'adressent à tous les usagers et professionnels de la santé : leur rôle est capital pour permettre aux patients en difficulté médicale ou médico-sociale d'accéder à une prise en charge de qualité et pour aider les médecins généralistes confrontés à des difficultés d'organisation dans leur pratique quotidienne. Les réseaux de santé évoluent afin de mieux répondre aux nouveaux enjeux de santé, en particulier le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de personnes atteintes de maladies chroniques, la régionalisation et la territorialisation des dispositifs de santé et le maintien d'une médecine de proximité. Pour favoriser cette évolution, il est prévu qu'un programme d'accompagnement associe la DGOS et l'Union nationale des réseaux de santé (UNR Santé), en étroite coopération avec les agences régionales de santé. L'objectif est de valider au plan médical et économique un modèle de coordination d'ici 2015. Elle lui demande s'il compte augmenter le montant de l'enveloppe FIQCS dans le PLFSS 2012, en lui rappelant que c'est dans cette coordination qu'il faut investir dès aujourd'hui pour pouvoir faire face à l'accroissement du nombre de personnes atteints de maladies chroniques et de personnes âgées dépendantes qui risque de déborder le système de santé dans les prochaines années.

Données clés

Auteur : [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122147

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11939

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)